

sidérer les termes chaleureux du télégramme adressé le 6. 3. 1867 par le Lieutenant du Roi à Tornaco comme une preuve de bienveillance du Roi envers le Grand-Duché.

3. Qu'afin de démontrer que le Roi n'aurait eu qu'une idée: garder le Grand-Duché à soi-même et à son frère, Servais n'aurait cité que des documents datant de la seconde période de l'Affaire, celle où Guillaume III aurait abandonné son dessein de vendre le Luxembourg.⁸⁾

Un autre Allemand, K. A. Schierenberg, qui a également amplement cité Servais dans son étude sur l'Affaire de 1867 parue en 1933, expose assez objectivement les événements de 1866/67, tout en défendant le point de vue allemand. Cet auteur — en examinant aussi l'activité future d'Emmanuel Servais — veut bien concéder que bien que Servais eût été «en étroit contact économique» avec l'Allemagne, il mena une politique qui élargit considérablement l'horizon d'un Luxembourg indépendant. Pour Schierenberg, Servais pouvait être considéré («avec Eyschen») comme le prototype de l'homme d'Etat luxembourgeois «neutre».⁹⁾

Depuis la publication de «L'Affaire du Luxembourg» par Chr. Calmes en 1967, bien des éclaircissements ont passé dans le domaine public. Mais ce ne sera qu'après la mise à la disposition des historiens des fardes secrètes afférentes du Kgl. Huisarchiev de La Haye que toute la lumière pourra se faire sur cette ténébreuse affaire.

*

La Revue Générale du Droit, Paris, offrit ses colonnes à Servais pour y faire figurer sous le titre général «Etude sur les institutions romaines»: «*Le Tribunat du Peuple depuis sa création jusqu'au temps des Gracques*» (1885) et «*La Dictature*» (1886).

A la lecture de la première de ces études, qui ne comporte pas moins de 50 pages et qui cite amplement Tite-Live, nous avons été frappé par le passage qui traite de deux tribuns qui maintinrent pendant dix années leurs trois propositions: la 1re ayant pour objet une réduction des dettes; la 2me déterminant la quantité des terres que chacun pouvait posséder; la 3me tendant à assurer un des deux sièges de consul aux plébéiens. «Les tribuns C. Licinius et L. Sextius, écrit Servais d'une façon significative, montrèrent de nouveau comment des hommes résolus, actifs, habiles à diriger le peuple, savaient mener à bonne fin les projets contre lesquels s'élevaient le plus d'obstacles.» (p. 44)

Nous avons tant parlé de l'*Autobiographie* d'Emmanuel Servais au cours de cette biographie que nous pouvons nous dispenser d'y revenir en ce chapitre. Ce furent Emile et Charles Servais qui firent paraître l'ouvrage capital de leur père au tome XLIII (1895) des Publications de la Section historique de l'Institut grand-ducal. Une seconde édition parut la même année en petit in-8° chez J. P. Nimax.¹⁰⁾